Décision 13-DCC-64 du 05 juin 2013

relative à la création d'une entreprise commune par les groupes Arterris et Axéréal et à l'acquisition par le groupe Arterris du contrôle conjoint de la société Sud Manutention Transit Portuaire

Posted on: 15 juillet 2013 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Arterris-Axéréal
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SMTP et Durum

Lire

le texte intégral de la décision
302.44 Ko